

Le SNEP-FSU à l'offensive sur les mercredis à l'audience au Rectorat du 3 Octobre 2016!

Suite à des demandes d'audience répétées, nous avons obtenu un rendez-vous au rectorat le lundi 3 Octobre à 10h30 avec M. Gerin (secrétaire Général du Recteur) M. Macé (secrétaire Général adjoint et M. Lacueille (délégué académique à la formation des personnels de l'EN - DAFPEN). Le SNEP-FSU était représenté par Lionel Giraudon, membre du conseil académique et Alain De Carlo, secrétaire académique.

Nous sommes arrivés avec un rapport de force établi : pétitions sur les mercredis (388), appels de plusieurs districts (déjà envoyés au rectorat), et une profession rassemblée et mobilisée pour un sport scolaire de qualité. Nous avons exposé une situation inacceptable qui désorganise et affaiblit considérablement le sport scolaire. Nous donnons le bilan des districts, qui pour certains, sont impactés sur 7 mercredis!



Alain De Carlo et Lionel Giraudon du SNEP 33 prêts pour l'audience !

Nous avons demandé au rectorat pour sortir de l'impasse :

- **d'envoyer un courrier à tous les chefs d'établissement (avec copie au SNEP-FSU) pour dire que, pour les enseignants d'EPS animateurs d'AS (qu'ils soient titulaires, non-titulaires ou stagiaires), la priorité est donnée au sport scolaire et qu'ils ne sont pas contraints de se rendre aux formations pour pouvoir assurer la continuité du service public du sport scolaire (même toute l'équipe EPS d'un établissement).**

Nous avons aussi annoncé, que si tel n'était pas le cas, nous avons déjà prévu de nombreuses actions auprès des parents, lors des rencontres UNSS (mais aussi des formations si nous étions contraints d'y aller) et que nous appellerions les collègues à donner une priorité à la continuité du service public du sport scolaire. Les courriers sont déjà rédigés et attendent la tenue de notre conseil académique du 07/10 pour validation.

Le rectorat nous annonce **qu'un courrier partira avant les congés de Toussaint à destination des chefs d'établissement**. Il a bien pris en note nos demandes, mais souhaite voir l'équilibre à trouver pour ne pas déstabiliser le sport scolaire et permettre, dans la mesure du possible, la présence des collègues aux formations.

Nous avons aussi fait part du problème engendré par le 49/3 sur nos programmes disciplinaires et de la disparition de l'épreuve au DNB. Nous avons remis des exemplaires des programmes alternatifs.

Nous lui avons aussi fait part de la proposition faite au ministère de rétablir une épreuve d'EPS au DNB dès 2017 : 100 points qui permettrait un équilibre 400 points sur le socle et 400 points sur les épreuves.

Pour le SNEP-FSU, Lionel Giraudon et Alain De Carlo

Nous avons mené l'audience avec nos t-shirts « le sport scolaire, un droit pour tous » pour afficher le niveau de mécontentement de la profession qui voit le sport scolaire bafoué par la décision rectorale. Un t-shirt qui a aussi permis d'afficher clairement nos revendications quand nous avons croisé M. le Recteur dans le hall du rectorat en sortie de l'audience.

Voici des extraits du courrier du Recteur envoyé aux chefs d'établissement le 12/10/2016 sur lequel nous pouvons nous appuyer:

*« des compétitions importantes sont programmées au titre du sport scolaire (cross **notamment**) qui concernent des élèves et des enseignants d'EPS, ces derniers pouvant être impliqués dans l'organisation des manifestations ou dans l'encadrement des élèves. Je tiens à ce que ces compétitions puissent à tous les échelons (**district, département, académie**) se dérouler dans des conditions de sécurité optimales.*

Je vous remercie de veiller à faciliter le déroulement de ces compétitions... en signalant à la DAFPEN.. ces professeurs seront alors, à titre dérogatoire, dispensés du suivi de ces formations ».

Ce qui est noté concerne bien tous les échelons (nous aurions rajouté les AS, mais c'est déjà pas mal du tout !), les cross sont cités, mais pour exemple, ce sont bien toutes les compétitions qui sont concernées tant pour l'encadrement des élèves que pour l'organisation des compétitions. Cela n'enlève en rien un projet rectoral qui déstabilise grandement le sport scolaire, mais nous avons un courrier d'appui pour discuter avec nos présidents d'AS qui doivent faciliter les compétitions !

